



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 00 00 03 F

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)

**OBJET : SYSTEME DE MISE EN SECURITE
INCENDIE (S.M.S.I.)**

DEMANDE PAR : **AFNOR Certification**
11 rue Francis de Pressensé
93571 – La Plaine Saint-Denis Cédex

REFERENCE COMMERCIALE : **STT12R**
du matériel principal cœur du système SSI

TITULAIRE : **SIEMENS**

Cachet et Signature du Directeur

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
DPMES – Laboratoire Electronique Incendie
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation
Le Chef de Service

B. PETIT
Signature électronique

Visa du responsable d'essais :
Date du présent rapport d'essais : **19 JUILLET 2011**
Le présent rapport d'essai comporte : 10 pages

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF-SSI

Trame NF SSI – CMSI – DA – Version 2



1 - GENERALITES

1 – 1 Définitions

▪ **Matériel principal**

C'est le cœur de tout système S.S.I. certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

▪ **Composant**

Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

➤ **Composant de type 1** (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système S.S.I.

Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

➤ **Composant de type 2** (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système S.S.I., mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie (*Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)*).

▪ **Accessoire répertorié**

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié ou qui a fait l'objet d'une association avant qu'ils n'entrent dans le champ de la présente certification.

Une imprimante, l'interface avec la GTB (*Gestion Technique d'un Bâtiment*) ou encore une UAE (*Unité d'Aide à l'Exploitation*) sont des exemples d'**accessoires répertoriés**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

▪ **Produits**

Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

▪ **Produits utilisés dans le cadre de la maintenance (§ 6.2.3)**

Il s'agit de tout produit entrant dans la composition d'un système NF-SSI ou NF-DI ou NF-CMSI déjà installé et n'étant pas destiné à être installé dans un nouveau système.

Dans le cas d'un matériel certifié, ce produit doit être installé dans l'état correspondant à la dernière configuration, ou une configuration antérieure compatible avec le système installé, pour laquelle il était certifié avant sa déclaration d'usage pour la maintenance.



Il s'agit d'un matériel principal ou d'un composant qui a été certifié et pour lequel la fabrication en série a été stoppée par la volonté du titulaire mais qui est susceptible d'être à nouveau fabriqué par ce titulaire dans les mêmes conditions de production que précédemment et uniquement pour la maintenance d'installations existantes. Ces produits sont estampillés en bleu.

▪ **Produits certifiés NF-SSI associés à des Systèmes de Sécurité Incendie certifiés NF, dans le cadre de la maintenance et/ou l'extension d'installations existantes**

Il s'agit de pouvoir associer des produits certifiés NF-SSI à des systèmes de sécurité incendie d'installations existantes, à des fins de maintenance et/ou d'extension de ces installations. Ces associations induiront l'émission d'un « certificat d'associativité pour la maintenance et/ou l'extension de systèmes de sécurité incendie installés ».

Ces produits estampillés en rouge pourront être associés à des Systèmes certifiés NF existants, dont les matériels principaux et les composants peuvent être estampillés vert, bleu, blanc ou rouge.

▪ **« Associativité »**

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :

- Des critères de compatibilité technique des différents produits du S.S.I.,
- Des critères d'exigences système propres au S.S.I..

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant pas être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

1 – 2 Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe **4**,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe **5**,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe **6**.

Seuls les composants du paragraphe **6.1** font l'objet du marquage NF-SSI.



1 – 3 La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.

2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution : Dernier Rapport d'essais n° **DH 99 01 23 K**
 Dossier n° 10 11 026

↪ Adjonction des matériels suivants :

- Avertisseurs lumineux : SOLEX10, SOLEX15, SOLISTA MAXI BLANC

↪ Passage au chapitre 6.2.3 dans le cadre de la maintenance ou d'extension d'installations existantes des matériels suivants :

- CMSI : STT12R
- ECS : CIR1115, CIR1145, CS1115



3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

3.1 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie de Type : A est constitué :

D'un matériel central	: STT12R
D'un matériel central optionnel	: Néant
De matériel déporté classe	
AC1 (<i>même type d'ambiance climatique que le matériel central</i>)	: Néant
AC2 (<i>tout type d'ambiance climatique</i>)	: MEA11-2
De dispositif de demande d'ouverture	: Néant
De matériel déporté incorporé au D.A.S.	: Néant

3.2 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie a une limite de capacité de

Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie	: 36
Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « D.A.S. »	: 1024
Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « D.C.T. »	: 1600
Nombre de ZA par UGA 1	: 2
Nombre de ZA par UGA IGH	: Néant
Nombre de ZA par UGCIS	: Néant

3.3 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie assure les fonctions de mise en sécurité suivantes

		OUI	NON
Compartimentage		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Désenfumage		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evacuation	Diffusion du signal d'évacuation (U.G.A.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Unité de Gestion Centralisée des Issues de secours (U.G.C.I.S.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

3.4 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion de D.A.S.

Nature		12 V	24 V	48 V
A rupture de courant	Sans contrôle de position	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Avec contrôle de position	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
A émission de courant	Sans contrôle de position	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Avec contrôle de position	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



3.5 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion

- D'un nombre maximum de

Voie de transmission

Par 2 voies de transmission physiquement distinctes	: Néant
Par voie de transmission rebouclée	: 2
Par voie de transmission unique, non rebouclée	: Néant

Matériel déporté par voie de transmission

Par 2 voies de transmission physiquement distinctes	: Néant
Par voie de transmission rebouclée	: Néant
Par voie de transmission unique, non rebouclée	: Néant

Dispositif de demande d'ouverture	: Néant
Ligne de télécommande par CMSI	: 64
Ligne de diffuseur sonore / lumineux par CMSI	: 64

- D'une puissance maximum

Par matériel déporté	: 50 Watts (48V)
Par ligne de télécommande	: 25 Watts (48V)
Par ligne de diffuseur sonore / lumineux	: 25 Watts (24V ou 48V)

3.6 Liste des fonctions optionnelles avec exigences

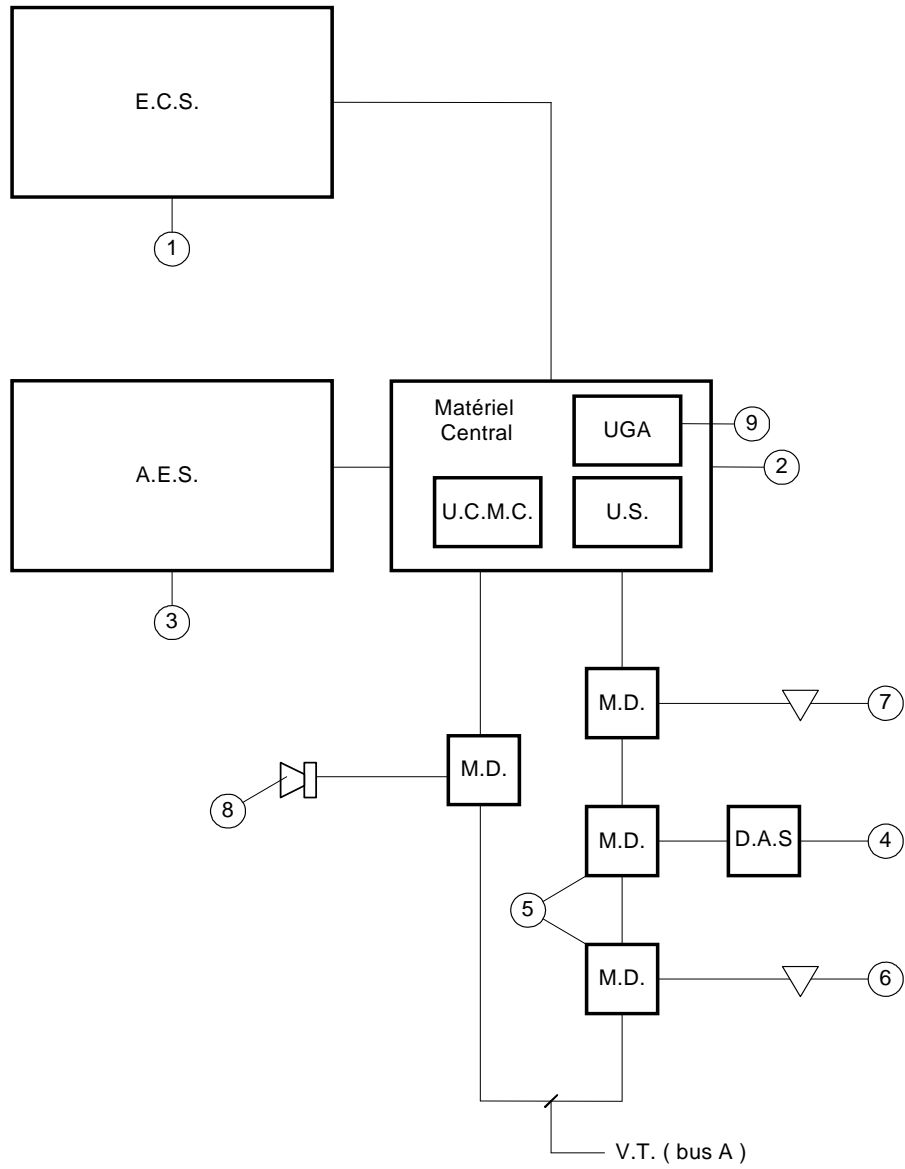
Gestion de DAS communs
 Gestion de DAS auto commandés
 Blocage automatisme S.D.I.
 Mise à l'arrêt ventilateur de désenfumage (" arrêt pompier ")

4- LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- ↪ Voyant « niveau 2 »
- ↪ Voyant « aide à la décision »
- ↪ Sortie de synthèse + 24V
- ↪ 16 entrées / sorties programmables
- ↪ Source auxiliaire



5- DIAGRAMME D'ASSOCIATIVITE





6- LISTE DES PRODUITS REpondant AUX EXIGENCES DU REFERENTIEL NF-SSI (Voir NOTA)

6.1 Composants entrant dans la composition système NF-SSI

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
Voir chapitre 6.2.3 : Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes					
Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
15	ECS/CMSI	SIEMENS	CS1140	ECS 002 A	1, 2
			CII142	ECS 002 B	

6.2 Autres produits faisant l'objet d'une associativité

6.2.1 Composants faisant l'objet d'une associativité avec le système SSI et certifiés dans le cadre d'une autre marque NF ou A2P

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Conformité	Observations
/	B.A.A.S.	Tous constructeurs	/	NF C 48-150	1, 5
/	D.A.S.	Tous constructeurs	/	NF S 61-937	1, 3
/	B.A.E.S.	Tous constructeurs	/	NF C 71-800 NFC 71-801	1, 4

6.2.2 Liste des accessoires répertoriés

Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
/	D.A.S.	Tous constructeurs	/	1, 3
/	A.E.S.	SIEMENS	AES 48-4B	1, 6
			AES 48-4B-S	
		SLAT	0000020104008	
			.9179480400	
			.9099480400	
			0000020106008	
Tous constructeurs	/			
/	Avertisseurs sonores	SIEMENS	DIF 48	1, 7
			AGS 24/48	
		ABC EUROPE	MULTIVOC	
			POWEROVOC	



Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
/	Avertisseur lumineux	SIEMENS	PA 1280 CO5	1, 7
			SOLEX10	
			SOLEX15	
		COOPER FULLEON	SOLISTA MAXI BLANC	
/	S.S.S.	Tous constructeurs	/	1, 8
/	Relais	Tous constructeurs	/	1, 9

6.2.3 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Marque commerciale (pour accessoires)	Référence	Numéro d'identification	Observations
16	C.M.S.I.	SIEMENS	/	STT12R	CMSI 075 B	/
AC2	Matériel déporté AC2			MEA11-2		
Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Marque commerciale (pour accessoires)	Référence	Numéro d'identification	Observations
1	E.C.S.	SIEMENS	/	CIR1115	ECS 006 C	1, 2
				CIR1145	ECS 002 D	
				CS1115	ECS 006 A	

NOTA

Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».

Le numéro d'identification est limité au numéro initial du produit, y compris la lettre de variante, sans indication de l'indice lié aux modifications.

Un détecteur reconditionné comporte, sur son certificat composant NF-SSI, la lettre « R » entre le type et le numéro. L'associativité est identique à celle du matériel de base.



7 - OBSERVATIONS

Numéro 1

Vérification d'associativité réalisée selon Annexe 1 Partie 2 des règles de certification NF-SSI.

Numéro 2

Il se raccorde sur l'entrée « SDI » (RS 232) du CMSI.

Numéro 3

Tous DAS conformes à la norme NF S 61-937 et adaptés au mode de télécommande se raccordent au CMSI.

Numéro 4

Tous BAES conformes aux normes NF C 71-800 et NF C 71-801 se raccordent sur les sorties paramétrables (*sorties relais*) programmées en « commande BAES ».

Numéro 5

Tous BAAS de type Sa ou Sa-Me conformes à la norme NF C 48-150 se raccordent sur la sortie contact auxiliaire de l'UGA.

Numéro 6

Toutes A.E.S conformes à la norme NF S 61-940 se raccordent au CMSI.

Numéro 7

Il se raccorde par ligne diffuseur sonore/lumineux de l'UGA un maximum de :

Référence	24V (AES externe)	48V (AES externe)
DIF 48	/	20
AGS24/48	20	20
PA 1280 C05	5	5
MULTIVOC	20	20
POWERVOC	20	20
SOLISTA MAXI BLANC	32	32
SOLEX10	6	8
SOLEX15	3	4

Numéro 8

Tous Systèmes de Sonorisation de Sécurité (S.S.S) conformes à l'annexe A de la norme NF S 61-936 se raccordent sur la ligne diffuseur sonore/lumineux de l'UGA.

Numéro 9

Il se raccorde sur les matériels déportés MEA11-2 et permet la commande de « non arrêt des cabines d'ascenseurs ».

« FIN du Rapport d'Associativité »